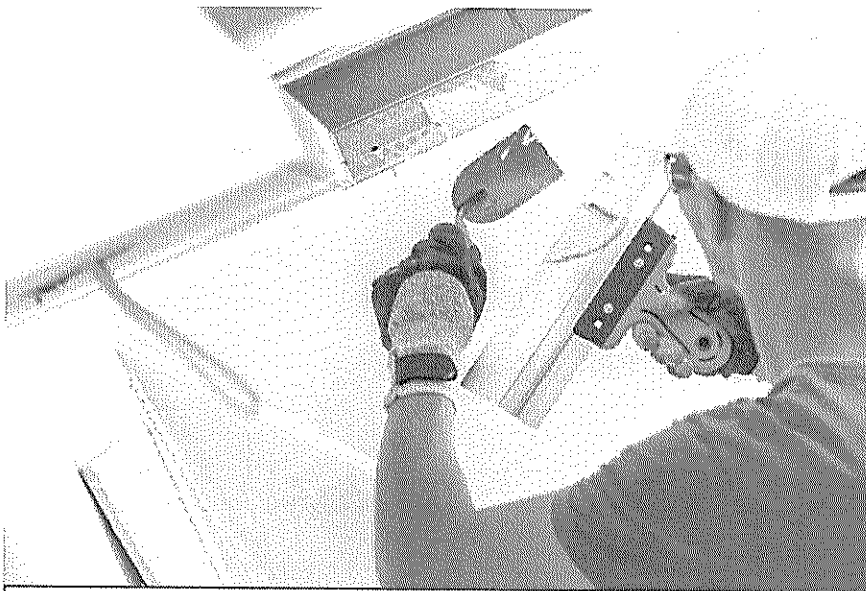


Fin du programme RénoVert



Danielle Bonneau

La Presse

Dans son plus récent budget, le gouvernement n'a pas renouvelé le programme RénoVert, qui venait à échéance le 31 mars 2019. L'emphase est plutôt mise sur les programmes de Transition énergétique Québec: Chauffez

Le programme RénoVert, qui incite les propriétaires à effectuer des travaux de rénovation écoresponsables, vient à échéance dimanche.

PHOTO GETTY IMAGES

vert, Rénoclimat, Novoclimat et Éconologis.

Emmanuel Cosgrove, directeur général d'Écohabitation, espère qu'il s'agit d'un coup de théâtre pour ramener le programme sous un autre nom et en tirer profit politiquement. «Les Libéraux l'ont fait deux fois, souligne-t-il. On ne voit pas la pertinence de couper ce programme, qui bénéficiait à tous.»

Le programme RénoVert incitait les propriétaires à effectuer des travaux de rénovation écoresponsables., qui ont un impact positif sur le plan énergétique ou environnemental. Le crédit d'impôt accordé correspondait à 20% de la valeur totale des travaux, jusqu'à concurrence de 10 000\$, si les travaux atteignaient 52 500\$ ou plus. Le montant minimum admissible était de 2500\$ et la date limite pour signer un contrat avec un entrepreneur était le 31 mars 2019.

Les programmes de Transition énergétique Québec visent uniquement l'efficacité énergétique. «Il y avait des mesures dans le programme RénoVert qui avaient plus d'impact sur l'environnement que l'économie d'une centaine de dollars par année sur sa facture d'énergie», fait remarquer M. Cosgrove.

Il cite en exemple la rénovation des sous-sols pour les rendre étanches. «Cette mesure permet d'éviter les problèmes à la source, dit-il. Quand de l'eau pénètre dans un sous-sol, ce sont des mètres cubes et des mètres cubes de matériaux mouillés qui se retrouvent dans des conteneurs. Du point de vue d'un organisme environnemental comme nous, c'est une grande perte.»

Partager 61

Tweeter